

Cartouches : le réemploi face au recyclage

Les Français boudent encore le réemploi des cartouches, contrairement aux Américains ou aux Allemands.

Près de 1,2 million de cartouches sont vendues en France chaque année et 10 à 30 % d'entre elles seulement sont recyclées. Comme le papier, ces consommables noircissent le bilan écologique de l'impression. Les cartouches échappent aux règlements sur les déchets électroniques, elles peuvent se retrouver en toute légalité dans les poubelles et finir en décharge. L'industrie admet cependant que leurs composants en PVC polluants et les résidus d'encre qui peuvent contenir des

solvants, des oxydes métalliques, des métaux lourds doivent être recyclés.

Les grands constructeurs privilégient depuis longtemps le recyclage via leurs propres circuits, ou à travers le consortium commun Conibi. Cette société offre aux clients de ses 16 actionnaires de reprendre leurs déchets. Les petites PME consommant peu de cartouches peuvent les déposer dans un colis prépayé (Carte T) à un point Kiala. Pour les volumes de plus de 30 unités, la société procède à des récoltes régulières ou occasionnelles dans la France entière. « *Le taux de collecte des cartouches ne dépasse pas les 20 % alors que 80 % de leurs plastiques pourraient être valorisés*

en matière », déplore le Snessi. Selon le syndicat, les constructeurs les plus à la pointe démontent les cartouches pour réutiliser certaines pièces et/ou réinjecter leur plastique dans leur usine française. Les plus en retard se contentent de valoriser la matière dans une filière énergétique. En 2009, la collecte de Conibi a permis de produire 225 MWh d'électricité, 300 tonnes de ferraille, 270 tonnes de polystyrène, 70 tonnes d'aluminium, etc.

Jusqu'à 3 vies

Mais Conibi et ses actionnaires cherchent aussi à capter le gisement diffus des cartouches pour un motif moins avouable : éviter que les cartouches vides ne puis-

sent servir à nouveau, via un passage chez les vendeurs d'encre générique. Car cette filière de la réutilisation se développe, avec de belles marges de progression en vue. A l'Ademe, on évalue le gisement à 70 millions de cartouches utilisées chaque année, dont seulement 15 % seraient réutilisées contre 55 % aux Etats-Unis ou 35 % en Allemagne. Pour l'agence, l'analyse du cycle de vie d'une cartouche usagée montre qu'il est jusqu'à deux fois plus avantageux de la réutiliser ainsi plutôt que de recycler ses composants.

Armor, le leader français dans ce domaine, constate un intérêt économique et écologique croissant des entreprises pour cette solution

qui a connu 13 % de croissance l'an dernier. Son PDG, Hubert de Boisredon, assure que la totalité des cartouches laser qu'il vend provient de consommables usagés fournis par une dizaine d'organismes collecteurs. Ces cartouches, qui ont une à trois vies derrière elles, sont envoyées dans ses usines marocaines pour être remises à neuf. Ce mode de fonctionnement permet tout autant de contourner les brevets dont s'entourent les constructeurs de cartouches contre des productions génériques neuves. Les grandes banques comme la Société Générale optent progressivement pour les consommables génériques. Leur développement a encouragé

l'essor de petites sociétés privées indépendantes qui collectent en amont les cartouches usagées, comme Polytech en Eure-et-Loir. Elles offrent un service de collecte sans frais, épaulées par des structures d'économie solidaire. Ces prestataires se financent alors par la revente de ces cartouches, une fois remplies et éventuellement réparées, sur le modèle des téléphones portables d'occasion (« Les Echos » du 9 février 2010). Reste qu'une fois réutilisée 2 ou 3 fois, ces cartouches peuvent finir à leur tour en décharge. Raison pour laquelle Armor s'est associée à la société Revalis qui garantit un dernier traitement labélisé.

M. Q.